



**Une force
à vos côtés**

www.CGTdesSDIS.com

Montreuil, le mardi 13 janvier 2015

Cher(e)s Collègues, Bonjour à tous et toutes

Nous nous adressons à vous aujourd'hui pour vous présenter la démarche que nous avons lancée sur les retraites des sapeurs-pompiers professionnels (pièce-jointe).

Nous vous proposons de reprendre cette démarche à votre compte dans les modalités qui vous conviendront.

C'est en multipliant les interventions que nous obtiendrons la reconnaissance des droits des agents dont nous défendons les intérêts.

Ceux d'entre vous qui sont représentés au Conseil d'Administration de la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales doivent agir aussi par le biais de leurs représentants.

Cordialement

Pour le collectif C.G.T. des agents des S.D.I.S.

Sébastien Delavoux